



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 26 février 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Philippe DUCROCQ
- Valérie MOREL
- Agnès MOUCHARD

### **Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Dompierre-Becquincourt (02)
- Révision du PLU d'Andeville (60)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Bergues (59)

### **Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Révision du PLU de Masny (59)
- Elaboration du PLUi de la communauté de communes de Desvres-Samer (62)

### **Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Aménagement d'une plateforme logistique sur le parc d'activités « Les bornes du Temps » II à Saint-Sauveur (80)
- Bâtiments logistiques BETALOG à Venette (60)

### **Autres dossiers soumis à délibération**

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour la révision allégée du PLU de Le Vauroux (60), soumise à évaluation environnementale.

Projets : Décisions d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet relatif à la régularisation administrative et l'augmentation de capacités des bains de traitement de surface à Aulnoye-Aymeries (59), soumis à évaluation environnementale.

## Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur :
  - le projet d'avis relatif au projet d'abattoir et d'atelier de découpe et de conditionnement de lapins à Vaudringhem (60), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
  - le projet de parc éolien Le Groseiller à Lisbourg (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Etienne LEFEBVRE, membre permanent de la MRAe, est désigné coordonnateur sur :
  - le projet d'avis relatif au projet d'élevage de volailles de l'EARL Leforest à Haverskerque (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Agnès MOUCHARD, membre permanente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur
  - le projet d'avis relatif au PLU de Maretz (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
  - le projet de parc éolien CAPY à Bancourt (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

### **Autres dossiers**

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE